



LANCEMENT

Appel à Candidatures – Atelier hors les murs **Sur le thème de la revitalisation des centres-bourgs et de leurs bassins de vie** Croisement d'étudiants d'au moins deux disciplines durant une semaine dans un village situé sur un Parc naturel régional

C'est quoi, pourquoi ?

La revitalisation des centres-bourgs et de leur bassin de vie constituent un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs locaux : élus, habitants, professionnels, associations... non seulement pour améliorer la qualité du cadre de vie mais aussi pour favoriser un dynamisme économique et culturel. Le rapport Yves Dauge publié en décembre 2016 alerte les politiques publiques sur la perte d'activité, le déclin démographique et économique de petites villes rurales pourtant doté de richesses patrimoniales paysagères, urbaines, et architecturales indéniables. Relever le défi de la revitalisation des centres-bourgs, c'est appréhender les problématiques d'aménagement, de mobilité, de logement, d'économie locale, d'alimentation locale, d'agriculture péri-urbaine, de gestion des ressources, d'énergie... et définir des stratégies cohérentes à une échelle plus large que celle du centre-bourg lui-même afin d'apporter des réponses mieux adaptées.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France depuis sa création a pour mission de valoriser ces territoires et de favoriser l'innovation pour améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité de communes rurales. C'est dans ce contexte, que la Fédération en partenariat avec les ministères de la Culture, de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des Territoires (DGALN et CGET) lance un appel à candidature pour les « **Ateliers Hors les murs** » **auprès des établissements d'enseignement supérieur** (Ecoles nationales Supérieures d'architecture, Ecoles nationales supérieure du Paysage, Instituts d'urbanisme, écoles d'agronomie, universités en sciences-humaines...). Les Ateliers *Hors les murs* consistent à mobiliser des équipes d'étudiants en **Master 1 ou 2, de disciplines différentes (architecture, paysage, urbanisme, agronomie, économie, énergie, sociologie)** pour élaborer avec les acteur locaux un projet sur le thème de la revitalisation d'une commune et de son bassin de vie en lien avec son territoire.

En immersion pendant une semaine dans une commune située dans un Parc naturel régional volontaire, les étudiants, encadrés par leurs enseignants seront notamment amené à dialoguer avec les habitants, les responsables associatifs, les élus, les commerçants et les agriculteurs, à s'imprégner du patrimoine et des enjeux des lieux pour faire émerger les premières orientations d'un projet sur la base de scénarios prospectifs.

L'expérience menée depuis 10 ans au sein des Parcs naturels régionaux avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy a prouvé l'intérêt d'une telle démarche auprès des collectivités comme des écoles d'architecture : adhésion des élus et des habitants, acquisition de nouvelles sensibilités et de nouvelles connaissances, développement de qualité d'écoute et de dialogue, confrontation au réel dans sa complexité, production d'une expertise et d'un livre blanc des orientations d'une commune étudiée.

Des intérêts partagés

Pour les établissements de l'enseignement supérieur, cette action s'inscrit dans un processus pédagogique visant à confronter les étudiants à la complexité d'un territoire. Il s'agit, de l'analyser en croisant d'autres disciplines (architecture, urbanisme, paysage, sociologie, développement économique local, agronomie, environnement, aménagement du territoire etc.) afin de développer une approche plus globale des enjeux et de formuler une réponse qui ne soit plus uniquement sectorielle et partielle. C'est une possibilité donnée aux étudiants d'expérimenter le lien entre recherche théorique et scientifique, et terrain. Il s'agit également de valoriser l'expertise universitaire en appui aux politiques publiques et de développer des projets de recherche sur le thème de la revitalisation des centres-bourgs et de leur bassin de vie.

Les équipes sélectionnées bénéficieront d'un cadre pédagogique exceptionnel :

- Un site réel avec des commanditaires en attente de réponses concrètes pour leur territoire ;
- Un accompagnement des Parcs naturels régionaux pendant l'atelier ;
- La prise en charge des dépenses logistiques (déplacements, hébergements, restauration) ;
- Une valorisation de leurs travaux à l'échelle nationale.

Par ailleurs, chaque projet s'appuiera sur l'ingénierie du Parc naturel régional volontaire et bénéficiera d'un soutien financier à hauteur du coût de fonctionnement de l'opération (déplacements, hébergements, restauration).

Pour les collectivités, c'est une opportunité de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie, d'une analyse approfondie des spécificités et atouts inhérents à leur territoire, et de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux (élus, habitants, professionnels) pour participer à l'émergence d'un projet de développement local partagé.

Pour les Parcs naturels régionaux, c'est l'occasion à travers un exemple concret, de révéler les potentiels en matière de développement durable, de faire connaître le territoire notamment auprès des jeunes, de faire de la communication autour du territoire (articles de presse) d'expérimenter, de favoriser un travail de manière pluridisciplinaire, et c'est aussi une opportunité de créer des passerelles avec le monde de la recherche. Ces démarches contribuent à la vie du réseau des Parcs et à la valorisation de leurs missions.

Vous voulez candidater :

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, si vous souhaitez candidater inscrivez-vous en ligne à partir du lien suivant :

<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/formulaire/ateliers-hors-les-murs-appel-manifestation-lattention-des-ecoles-et-universites>

Vous êtes invités à participer à la journée de rencontre « Atelier Hors les murs » du 15 novembre 2017 au ministère de la Culture. Cette journée intitulée « Quand les écoles rencontrent les territoires » permettra aux établissements et écoles candidates de rencontrer les collectivités des Parcs naturels régionaux et de trouver des partenaires pour constituer les équipes pluridisciplinaires. Inscrivez-vous à partir du lien suivant :

<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/formulaire/inscription-pour-le-15-novembre#overlay-context=extranet>

Contact : Nicolas SANAA

Courriel : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Téléphone : 01.44.90.86.36

Critères de sélection à l'appel à candidature

1-A qui s'adresse l'appel à candidature ?

- Établissements d'enseignement supérieur :
(Ecoles nationales Supérieures d'architecture, Ecoles nationales supérieures du Paysage, Instituts d'urbanisme, écoles d'agronomie, universités en sciences-humaines...)

2- Engagement partenarial

Les établissements d'enseignement supérieur doivent proposer leur candidature en partenariat avec au moins un établissement enseignant d'une autre discipline.
Engagement avec un Parc naturel régional et une collectivité candidate.
Pour chacune des parties prenantes, il convient d'identifier un référent.

3- Composition de l'équipe projet étudiante et niveau requis

Deux écoles ou établissements minimum et de disciplines différentes.

Le niveau requis minimum est Master 1 ou 2

L'équipe doit être composée d'un maximum de 15 étudiants.

4- Modalités d'intervention

L'équipe projet s'engage à travailler en situation d'immersion pendant une semaine au cœur d'un des villages identifiés par les Parcs Naturels Régionaux.

Le Parc Naturel Régional concerné, s'engage à accompagner la démarche et faciliter les échanges avec la collectivité d'accueil.

La Collectivité s'engage à accueillir les étudiants, à participer aux réflexions collectives sur la stratégie d'aménagement et à favoriser les échanges avec les acteurs locaux : habitants, commerçants, agriculteurs, associations...

L'ensemble des parties prenantes s'engage à valoriser cette expérimentation lors d'une ou plusieurs restitutions nationales proposées par les partenaires de la démarche. (Fédération des parcs naturels régionaux de France, des ministères de la Culture, de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires).

Deux formules possibles :

- a) Tout est réalisé sur la semaine d'immersion, y compris la restitution à la commune.
- b) Une semaine d'immersion suivi de la construction du rendu et des hypothèses dans un moyen terme retravaillé en dehors du terrain.

5- Documents à remettre pour la candidature

- **Une note d'intention** d'une page précisant l'intérêt pédagogique de s'inscrire dans cette démarche : immersion au cœur d'un territoire, approche transversale en partenariat avec d'autres disciplines, enjeux pour des étudiants d'investir le thème de la revitalisation des centres-bourgs au regard des politiques publiques.
- **Une note méthodologique** précisant à minima les éléments suivants :
 - Identification du ou des chefs de projet
 - Présentation des compétences mobilisées
 - Description de l'intervention envisagée

Livrable

1- Résultats attendus des candidats sélectionnés :

- **Restitution auprès de la collectivité et du Parc naturel régional à la fin de la semaine d'immersion :**
 - La méthodologie d'intervention (analyse sensible du site et des potentiels de ressources locales, recueil des besoins auprès des acteurs locaux, ...etc)
 - Restitution des échanges avec les acteurs rencontrés
 - Analyse transversale des enjeux du territoire dans un contexte de mutation (aménagement, logement, économie, mobilité, patrimoine, participation citoyenne etc.)
 - Premières orientations de revitalisation du centre-bourg et de son bassin de vie.

Les supports de restitution devront présenter obligatoirement des documents graphiques et/ou visuels : plans d'ensemble, schémas ou croquis, coupes, perspectives, photos, vidéo...

- **Élaboration d'un support de publication**
 - Un document d'une trentaine de pages décrivant la démarche de projet, de l'analyse aux propositions. Ce document doit être largement illustré par des éléments graphiques (plans, croquis, photos, schémas...) et des extraits d'entretiens.

2- Valorisation des projets

Les projets bénéficieront d'une valorisation nationale via les partenaires de la démarche (Fédération des parcs naturels régionaux de France, des ministères de la Culture, de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires) sous forme d'une publication et d'un séminaire national de restitution.

Calendrier prévisionnel :

Début octobre 2017 : lancement de l'appel candidatures auprès des écoles et établissements d'enseignement supérieur

15 Novembre 2017 : rencontre Écoles et Territoires pour les ateliers Hors les murs

12 Décembre 2017 : date limite de dépôts de dossiers de candidatures pour le premier semestre 2018

Décembre 2017 : premier comité de sélection pour le premier semestre 2018

Mai 2018 : second comité de sélection pour le second semestre 2018

2018 : lancement des premiers ateliers

Membres du Comité de sélection et suivi :

Fédération des Parcs :

Nicolas SANAA / Philippe MOUTET / Fabien HUGAULT / France DRUGMANT / Stéphane ADAM

Ministère de la culture :

Céline GUICHARD / Isabelle PHALIPPON-ROBERT

Ministère de la cohésion des territoires :

Emmanuelle LE-BRIS / Yâsimîn VAUTOR

Ministère de la transition écologique et solidaire :

Gilles DE BEAULIEU

École d'Urbanisme de Paris / CORP :

Laure CORMIER

Experte paysagiste :

Anne BADRIGNANS

Ingénieur Agronome :

Henry ROUILLÉ D'ORFEUIL

Organisation de la journée du 15 Novembre 2017 :

Les étudiants sont libres de participer à cette journée en fonction de leurs disponibilités.

10h 00 : Plénière d'introduction démarche atelier

10h 45 : Présentation des territoires par les collectivités : situation, enjeux et problématiques (5mn par collectivité).

12h 45 : Buffet

14h 00 : Speed dating entre écoles et collectivités

- Que signifie en immersion ?
- Quelles relations avec les élus, les habitants ?
- Quelle implication dans la vie collective ?
- Comment faire émerger la problématique ?
- ...

16h 30 : Fin de la journée

Candidatures :

- 1.** Formulaire en ligne/ lancement dès octobre lettre aux directeurs
- 2.** Assister si possible à la journée du 15 novembre
- 3.** Premier comité de sélection : mardi 19 décembre